



## FORMATION DES ACTEURS ASSOCIATIFS

### GÉRER ET AMÉLIORER LE SITE INTERNET DE SON ASSOCIATION (pour initiés)

**Niveau** : intermédiaire

**Prérequis** : Etre initié et avoir déjà créer le site internet sous Wordpress

**Objectifs** :

Gérer le site Internet de son association et lui apporter les mises à jour nécessaires pour une meilleure visibilité.

**Solution utilisée en formation : Wordpress**

**Contenu** :

- Présentation de l'intervenant, des stagiaires et de leurs attentes,
- Rappel des règles de confidentialité
- Rappel sur la structure d'un site Wordpress
  - o Pages / articles, médias, thèmes, extensions, ...
- Les extensions (plugins) indispensables.
- Prendre conscience de devoir mettre à jour régulièrement un site internet pour :
  - o Fournir des informations pertinentes et actualisées aux internautes visiteurs,
  - o Communiquer sur les évolutions au sein de son association
  - o Provoquer l'intérêt des autres associations et entreprises pour créer une nouvelle relation
  - o Tenir un rythme de mise à jour pour un meilleur référencement par les moteurs de recherche.
  - o Actualiser régulièrement les rubriques comme : « évènements du mois » - « actualités » - « nos partenaires » ...
  - o Prendre en considération et/ou traiter les commentaires des visiteurs
  - o Supprimer les informations obsolètes
- Valoriser les pages et le contenu du site internet :
  - o Intégrer de nouvelles rubriques et de nouveaux éléments multimédia
  - o Modifier l'apparence, améliorer l'ergonomie du site
  - o Ajouter des liens de navigation vers les pages d'un site partenaire
- Les bonnes pratiques pour le référencement :
  - o Choisir le titre des pages
  - o Choisir les mots-clés pertinents
  - o Créer des liens de qualité
  - o Préparer correctement ses images
  - o Vérifier la compatibilité du site sur les différents navigateurs/plateformes
  - o Doser la densité des mots-clés
- Impact des réseaux sociaux sur le référencement :
  - o Facebook
  - o Twitter...
- Optimiser le trafic avec des outils pour Webmasters
- **Rappel sur le respect du Droit à l'image et protection de la vie privée**